



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Série AF1 ARTISTIQUE - OPTION CERAMIQUE

SESSION 2016

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Français	3
	11H15 – 12H15	01H00	Histoire ou Géographie	1
	14H00 – 16H00	02H00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01H00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02H00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL				
2-1 EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04H00	Géométrie Descriptive	3
	14H00 – 16H00	02H00	Anatomie Artistique	1
	16H15 – 18H15	02H00	Histoire de l'Art	2
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 14H00	06H00	Dessin d'après Nature	4
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01H00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02H00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
	13H00 – 16H00	03H00	Technologie des Matériaux	2
2-2 EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 30 mai 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Mardi 31 mai 2016	08H00 – 14H00	06H00	Analyse graphique	3
Du mercredi 01 au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	08H00	Réalisation de l'œuvre	5

Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique.

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 14. AVR. 2016

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.



Le Directeur,

[Signature]

Dr. Mbatsoyo Lachamin

Sources :

Décision n°052/B1/10431/MINEDUC/SG/IGPESTP/
DEXC/OBC/GCE Board du 15 mai 2000 et textes subséquents.



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Série AF2 ARTISTIQUE - OPTION PEINTURE

SESSION 2016

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Français	3
	11H15 – 12H15	01H00	Histoire ou Géographie	1
	14H00 – 16H00	02H00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01H00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02H00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL				
2-1 EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04H00	Géométrie Descriptive	3
	14H00 – 16H00	02H00	Anatomie Artistique	1
	16H15 – 18H15	02H00	Histoire de l'Art	2
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 14H00	06H00	Dessin d'après Nature	4
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01H00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02H00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
	13H00 – 16H00	03H00	Technologie des Matériaux	2
2-2 EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 30 mai 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Mardi 31 mai 2016	08H00 – 14H00	06H00	Analyse graphique	3
Du mercredi 01 au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	08H00	Réalisation de l'œuvre	5
<i>Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique.</i>				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°052/B1/10431/MINEDUC/SG/IGPESTP/DEXC/OBCE Board
du 15 mai 2000 et textes subséquents.



Dr. Mbatsogo Kacharis



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Série AF3 ARTISTIQUE - OPTION SCULPTURE

SESSION 2016

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Français	3
	11H15 – 12H15	01H00	Histoire ou Géographie	1
	14H00 – 16H00	02H00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01H00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02H00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL				
2-1 EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04H00	Géométrie Descriptive	3
	14H00 – 16H00	02H00	Anatomie Artistique	1
	16H15 – 18H15	02H00	Histoire de l'Art	2
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 14H00	06H00	Dessin d'après Nature	4
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01H00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02H00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
	13H00 – 16H00	03H00	Technologie des Matériaux	2
2-2 EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 30 mai 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Mardi 31 mai 2016	08H00 – 14H00	06H00	Analyse graphique	3
Du mercredi 01 au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	08H00	Réalisation de l'œuvre	5
<i>Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique.</i>				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique de dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°052/B1/10431/MINEDUC/SG/IGPESTP/DEXC/OBC/GCE Board
du 15 mai 2000 et textes subséquents.



Dr. Mbatsoho Zacharia



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Série CI CHIMIE INDUSTRIELLE

SESSION 2016

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Français	3
	11H15 – 12H15	01H00	Histoire ou Géographie	1
	14H00 – 16H00	02H00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 10H00	02H00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01H00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02H00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Chimie Analytique	4
	14H00 – 17H00	03H00	Chimie Organique	4
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Chimie Physique	4
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01H00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02H00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 30 mai 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 31 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	05H00	Pratique de Chimie Analytique	4
	A partir de 8H00	05H00	Pratique de Chimie Organique et Physique	4
<i>Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique.</i>				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC
du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Dr. Mbatsogo Racharis



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Série F1 FABRICATION MECANIQUE

SESSION 2016

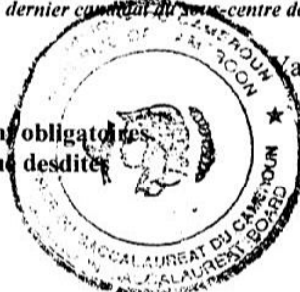
I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Français	3
	11H15 – 12H15	01H00	Histoire ou Géographie	1
	14H00 – 16H00	02H00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01H00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02H00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04H00 (1)	Dessin de Construction Mécanique	4
	13H00 – 16H00	03H00 (1)	Technologie des Matériaux	3
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 10H00	02H00 (1)	Automatisme	2
	10H15 – 12H15	02H00 (1)	Mécanique Appliquée	3
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01H00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02H00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
	13H00 – 16H00	03H00	Analyse de Fabrication	2
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Du lundi 30 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (2)	1
APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE				
(3) Premier jour et jours suivants	A partir de 08H00	06H00 (1)	TP d'Usinage	6

Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique.

- (1) : Il peut être accordé un temps de lecture n'excédant pas 30 mn lorsque l'épreuve le prévoit.
 (2) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat au sous-centre de pratique.
 (3) : Date à préciser par voies de Communiqué radio et d'affiche en temps opportun.

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
 L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :
 Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC
 du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Yaoundé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

Mpala

Dr. Mbatsogo Kacharim



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Série F2 ELECTRONIQUE

SESSION 2016

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Français	3
	11H15 – 12H15	01H00	Histoire ou Géographie	1
	14H00 – 16H00	02H00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 10H00	02H00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01H00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02H00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04H00	Electronique	4
	13H00 – 16H00	03H00	Machines Electriques	3
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 12H00	04H00	Schéma et Technologie	3
	14H00 – 16H00	02H00	Mécanique Appliquée	2
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01H00	Informatique (partie écrite	1
	09H15 – 11H15	02H00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Du lundi 30 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE				
(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08H00	04H00	Réalisation de Typon	2
		03H00	Essais et Mesures	3
		04H00	Montages de Circuits	3

Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique.

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(2) : Date à préciser par voies de Communiqué radio et d'affiche en temps opportun.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC
du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Le Directeur,

[Signature]

Dr. Mbatsogo Zacharis



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Série F3 ELECTROTECHNIQUE

SESSION 2016

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Français	3
	11H15 – 12H15	01H00	Histoire ou Géographie	1
	14H00 – 16H00	02H00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 10H00	02H00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01H00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02H00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04H00	Circuits Electriques Industriels Numériques	4
	13H00 – 16H00	03H00	Machines Electriques	3
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Dessin et Technologie	3
	14H00 – 16H00	02H00	Mécanique Appliquée	2
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01H00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02H00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Du lundi 30 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE				
(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08H00	03H00	Montages de Circuits	4
		03H00	Essais et Mesures	4
<i>Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique.</i>				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(2) : Date à préciser par voies de Communiqué radio et d'affiche en temps opportun.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

Mpaka

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.



Dr. Mbatogo Lechania



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Série F4/BA GENIE CIVIL – OPTION BATIMENT

SESSION 2016

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Français	3
	11H15 – 12H15	01H00	Histoire ou Géographie	1
	14H00 – 16H00	02H00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 10H00	02H00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01H00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02H00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Exploitation	2
	13H00 – 16H00	03H00	Mécanique Appliquée	3
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 12H00	04H00	Dessin	3
	13H00 – 16H00	03H00	Procédés de Construction	2
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01H00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02H00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
	13H00 – 16H00	03H00	Métré	2
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Du lundi 30 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE				
(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08H00	03H00	Essais en laboratoire	3
		03H00	Exécution d'un Ouvrage	5
<i>Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique.</i>				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(2) : Date à préciser par voies de Communiqué radio et d'affiche en temps opportun.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

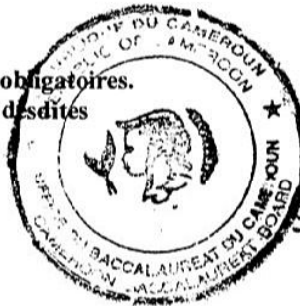
NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Le Directeur,

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC
du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Dr. Mbatsoyo Lacharini



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Série F4/BE GENIE CIVIL – OPTION BUREAU D'ETUDES

SESSION 2016

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Français	3
	11H15 – 12H15	01H00	Histoire ou Géographie	1
	14H00 – 16H00	02H00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 10H00	02H00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01H00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02H00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL				
2-1 EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Exploitation	3
	13H00 – 16H00	03H00	Mécanique Appliquée	3
Jeudi 26 mai 2016	10H00 – 12H00	02H00	Topographie	2
	13H00 – 16H00	03H00	Procédés de Construction	2
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01H00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02H00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
	13H00 – 16H00	03H00	Métré	2
2-2 EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 30 mai 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Mardi 31 mai 2016	08H00 – 14H00	06H00	Dessin	5
Du mercredi 01 au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	03H00	Essais en Laboratoire	3

Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique.

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique de dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Dr. Mbatsogo Zacharis



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Série F4/TP GENIE CIVIL – OPTION TRAVAUX PUBLICS

SESSION 2016

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Français	3
	11H15 – 12H15	01H00	Histoire ou Géographie	1
	14H00 – 16H00	02H00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 10H00	02H00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01H00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02H00	Sciences Physiques	2

2) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

2-1 EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES

Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Exploitation	2
	13H00 – 16H00	03H00	Mécanique Appliquée	3
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 12H00	04H00	Dessin	3
	13H00 – 16H00	03H00	Procédés de Construction	2
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01H00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02H00	EPS (Écrites : candidats inaptes)	2
	13H00 – 16H00	03H00	Métre	2

2-2 EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Lundi 30 mai 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 31 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	03H00	Essais en Laboratoire	3
	A partir de 08H00	05H00	Exécution d'Ouvrage ou TP de Topographie	5

Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique.

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC
du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Dr. Mbatoogo Zacharia



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Série F5 FROID ET CLIMATISATION

SESSION 2016

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Français	3
	11H15 – 12H15	01H00	Histoire ou Géographie	1
	14H00 – 16H00	02H00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 10H00	02H00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01H00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02H00	Sciences Physiques	2
EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04H00	Dessin Industriel	4
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 12H00	04H00	Froid commercial	4
	13H00 – 16H00	03H00	Electricité - Electronique	4
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01H00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02H00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Du lundi 30 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE				
(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08H00	05H00	Montage – Dépannage	5
		03H00	TP d'Electricité	3

Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique.

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(2) : Date à préciser par voies de Communiqué radio et d'affiche en temps opportun.

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E47/MINEDUC/IGPET/DEXC
du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Yaoundé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

Dr. Mbatsoga Zacharia



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Série F7/BIO LAP SCIENCES ET TECHNIQUES BIOLOGIQUES & MEDICO-SANITAIRES,
OPTION BIOLOGIE APPLIQUEE

SESSION 2016

2) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Français	3
	14H00 – 16H00	02H00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01H00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02H00	Physiques	2

3) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

2-2 EPREUVES PROFESSIONNELLES ECRITES

Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04H00	Physiologie	4
	13H00 – 15H00	02H00	Biochimie	2
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 12H00	04H00	Microbiologie	4
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01H00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02H00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2

2-2 EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Lundi 30 mai 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 31 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	06H00	TP d'Analyses Médicales	4
		04H00	TP de Contrôle de Qualité	3

Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique.

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Source :

Décision n°735/13/MINESEC/IGE/IPTI
du 13 décembre 2013.



Dr. Mbatogo Zacharia



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Série F7/BIOTECH SCIENCES ET TECHNIQUES BIOLOGIQUES & MEDICO-SANITAIRES,
OPTION BIOTECHNOLOGIE

SESSION 2016

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Français	3
	14H00 – 16H00	02H00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01H00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02H00	Physiques	2
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL				
2-1 EPREUVES PROFESSIONNELLES ECRITES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Chimie Organique	3
	13H00 – 17H00	04H00	Biochimie	4
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Microbiologie	3
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01H00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02H00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
2-2 EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 30 mai 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 31 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	06H00	TP de Biotechnologie	4
		04H00	TP d'Analyses Microbiologiques	3
<i>Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique.</i>				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Source:

Décision n°735/13/MINESEC/IGE/IPTI
du 13 décembre 2013.



Le Directeur,

Mrs. Mbatso

Dr. Mbatso Lachavis



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Série F8 SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE LA SANTE ET DU SOCIAL SESSION 2016

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Français	3
	14H00 – 16H00	02H00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 11H00	03H00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01H00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02H00	Sciences Physiques	2

2) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

2-3 EPREUVES PROFESSIONNELLES ECRITES

Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 10H00	02H00	Techniques de Laboratoire	2
	10H15 – 13H15	03H00	Santé Publique et Organisation Sanitaire	3
	14H30 – 17H30	03H00	Biologie et Physiopathologie Humaines	3
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 10H00	02H00	Action Sociale	2
	10H15 – 13H15	03H00	Gestion de la Sécurité Sociale	3
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01H00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02H00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
	13H00 – 17H00	4H00	Gestion des Ressources Humaines et Communication	4

2-2 EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Lundi 30 mai 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 31 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	4H00	TP de Soins Infirmiers	4

Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique.

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Source :

Décision n°735/13/MINESEC/IGPE/IPTI
du 13 décembre 2013.



Dr. Mbatsoyo Kacharis